



MEMBER OF **All**
THE LIMITLESS
HOTEL LOYALTY PROGRAMME

Monsieur MACK LOUIS
Roissypole - 1 Bis Rue de la Haye - Cs 20009
95735 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX
FRANCE

Facture n° H8231716199 du 14/02/2025
Séjour de Monsieur MACK LOUIS Du 13/02/2025 au 14/02/2025
Réf No.: PDBLFWLZ
User Id: MRN (14/02/2025)
Personne(s): 1

Voucher/N°commande: 4987120358@795

Page 1 / 1

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U HT	Remise %	Montant Remise HT	P.U HT Net	TVA	Total HT	Total TTC
13/2/25	FLRB3 - Prépayé BB - OTA (1 pers.)	132	1	122.73			122.73	H	122.73	135.00
13/2/25	Taxe Additionnelle Régionale	132	1	0.24			0.24	D	0.24	0.24
13/2/25	Taxe Régionale Additionnelle Mobilité	132	1	3.20			3.20	D	3.20	3.20
13/2/25	Taxe de Séjour	132	1	1.60			1.60	D	1.60	1.60
13/2/25	Taxe Départementale	132	1	0.16			0.16	D	0.16	0.16
13/2/25	Carte Bancaire									-5.20
13/2/25	Arrh client									-135.00

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	n/a	5.20	0.00
H	10.00%	122.73	12.27
Total		127.93	12.27

Total TTC EUR 140.20
Total déjà versé EUR 140.20
Net à payer EUR 0.00
Païement comptant

IBIS STYLES PARIS CDG AIRPORT

Roissypole - 1 Bis Rue de la Haye - Cs 20009 - 95735 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX - FRANCE - T +33(0) 1 70 03 14 00 - F +33(0) 1 70 03 14 11

CTID - SA au capital de 4,983,776.00 € - Siège social: 6/8 rue du Bois Briard - 91080 - EVRY-COURCOURONNES - FRA
TVA sur les débits Taxe de séjour non sujette à la TVA - art 267-II-2 du CGI.

RCS: Evry B 418 597 175 - Siret: 418 597 175 00045 - N° NAF: 5510Z - TVA Intra-Communautaire: FR49418597175

IM: IM091160004 - Garant: "WHITE ROCK INSURANCE (EUROPE) PCC LIMITED, VISION EXCHANGE BUILDING , TRIQ IT - TERRITORJALS, ZONE 1, CENTRAL BUSINESS DISTRICT, BIRKIRKARA CBD1070 , MALTE" - Assureur: "CHUBB EUROPEAN GROUP SE, 31 PLACE DES COROLLES, LA TOUR CARPE DIEM, ESPLANADE NORD, 92400 COURBEVOIE, France"

3*** - Hôtel 3*** - Prestations prix nets. 0 % d'escompte. Pour les clients professionnels: le règlement de la présente facture doit être effectué à la date de paiement mentionnée. A défaut, des pénalités de retard seront dues dès le lendemain de la date d'échéance de la facture au taux de 15% l'an, appliquée au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux. L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur la protection des données personnelles au sein du groupe AccorHotels, vous pouvez consulter notre Charte sur www.accorhotels.com

Le présent document est une représentation visuelle du fichier au format ".xml", constituant l'original de votre facture qui vous est parvenue en pièce jointe d'un courriel. Vous pouvez également, en cas de besoin, télécharger le fichier ".xml", original de votre facture, sur www.accorinvoicefinder.voxelgroup.net.
The present document is a visual representation of the certified original file in ".xml" format which represents the invoice sent by email as an attachment. If necessary, download the ".xml" invoice original at www.accorinvoicefinder.voxelgroup.net